Informations de base

2005/2603(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la dépendance vis-à-vis du pétrole **Subject** 3.60 Politique de l'énergie 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 4.60 Protection des consommateurs, généralités	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/09/2005	Débat en plénière		
29/09/2005	Décision du Parlement	T6-0361/2005	Résumé
29/09/2005	Résultat du vote au parlement		
29/09/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2005/2603(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0481/2005	28/09/2005	
Proposition de résolution		B6-0482/2005	28/09/2005	
Proposition de résolution		B6-0491/2005	28/09/2005	
Proposition de résolution		B6-0499/2005	28/09/2005	
Proposition de résolution		B6-0506/2005	28/09/2005	
Proposition de résolution		B6-0509/2005	28/09/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0361/2005 JO C 227 21.09.2006, p. 0523-0580 E	29/09/2005	Résumé

Résolution sur la dépendance vis-à-vis du pétrole

2005/2603(RSP) - 29/09/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution adoptée par le Parlement européen, ce dernier juge très préoccupante la dépendance de l'Europe vis-à-vis du pétrole et des importations de pétrole. Il demande donc que l'on diversifie rapidement les sources d'approvisionnement énergétique et surtout que l'on se rabatte sur des sources d'énergie alternatives.

Face à la hausse constante du prix du pétrole, le Parlement réclame des mesures d'urgence de la Commission notamment dans le secteur des transports qui représente 70% de la consommation de pétrole dans l'Union et que l'on axe la politique énergétique résolument vers les énergies renouvelables, telles que le bio-carburant ou les piles à hydrogène.

Pour conclure, le Parlement demande à la Commission :

- la présentation d'un Plan d'action européen pour l'efficacité énergétique faisant suite au Livre vert (COM(2005)0265) ;
- l'accroissement de la pression en vue d'une mise en oeuvre complète et rapide la directive sur la performance énergétique ;
- une plus grande prévisibilité des marchés pétroliers par une meilleure collecte des informations ;
- l'engagement pris par les États membres de se tourner plus résolument sur les énergies renouvelables ;
- la présentation de propositions visant à ce que les fabricants de voitures conçoivent des véhicules plus propres ;
- le recours accru à une énergie à base de charbon respectueuse de l'environnement.